

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	01.10.2018	23h38	18.193	DEAS
Annule et remplace				

Auteur(s) : Groupe socialiste
Titre : Neuchâtel ne saurait rester sourd et aveugle aux drames humains qui se jouent en Méditerranée
<p>Contenu :</p> <p>En vertu de l'alinéa 1, lettre q, de l'article 5 de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel, le groupe socialiste demande au Conseil d'État de le renseigner sur les moyens mis en œuvre, ou qui pourraient l'être, par le canton en matière de coopération intercantonale et internationale, afin de contribuer à la recherche de solutions face aux drames humains qui se jouent depuis des semaines et des mois en Méditerranée.</p> <p>En particulier, le Conseil d'État peut-il nous dire s'il dispose d'audience et de relais auprès des autorités compétentes et si oui, comment il en fait usage ?</p>
<p>Développement :</p> <p>La promesse de l'Europe de respecter les droits humains est trahie chaque jour. La politique d'asile européenne actuelle ne sert plus la protection des réfugié-e-s, mais davantage celle des frontières. Alors que des conflits sont en cours en Syrie, en Afghanistan, au Soudan du Sud, au Myanmar ou en Somalie, alors que le nombre de réfugié-e-s dans le monde entier ne cesse d'augmenter, que les pays limitrophes de ces conflits ne disposent pas de moyens suffisants, que le monde regarde le malheur s'abattre sur des populations entières, les réfugiés sont de moins en moins nombreux à espérer trouver une protection en Europe. Mais pour celles et ceux qui choisissent tout de même de venir chercher de l'aide en Europe, ne devraient-ils pas avoir accès à une procédure équitable dans le respect des droits fondamentaux ? Au lieu de les laisser devant les frontières nationales et dans les ports, il nous faut être solidaires, afin que les États aux frontières extérieures méridionales ne soient pas les seuls responsables des arrivées des demandeuses et demandeurs d'asile.</p> <p>La situation dramatique en Méditerranée exige que nous soyons solidaires et que nous prenions enfin des mesures efficaces pour sauver ces femmes et ces hommes de la mer, et leur permettre de débarquer en toute sécurité dans les ports européens. Cela fait, ils doivent être acceptés dans différents pays. Si les pays riches ferment leurs frontières aux réfugié-e-s, pourquoi les autres États ne feraient-ils pas pareil ? Une politique responsable en matière de sécurité des réfugié-e-s et d'ouverture des ports en Europe doit être recherchée et activement soutenue.</p>
Demande d'urgence : NON

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :		
Florence Nater		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Souhaïl Latrèche	Françoise Gagnaux	Laurent Duding
Anne Bourquard Froidevaux	Daniel Rotsch	Carole Bill
Johanne Lebel Calame	Josiane Jemmely	Laura Zwygart
Corine Bolay Mercier	Jonathan Gretilat	Marie-France Matter
Thomas Facchinetti	Alexandre Houlmann	Hassan Assumani